



## Présidence allemande du Conseil de l'Union européenne

### **Conseil Permanent N°670**

**14 juin 2007**

## Réponse de l'Union européenne aux trois Représentants personnels de la Présidence en exercice pour la Tolérance et la Non-discrimination

L'Union européenne remercie les trois Représentants personnels de la Présidence en exercice pour la Tolérance et la Non-discrimination, Mme. Anastasia Crickley, M. l'Ambassadeur Omur Orhun et M. Gert Weisskirchen, pour leurs rapports d'activités. Elle leur souhaite la bienvenue au Conseil permanent.

L'Union européenne rend hommage au dévouement des trois Représentants personnels, dont elle apprécie la vigilance face aux manifestations d'intolérance et de discrimination, ainsi que la contribution qu'ils apportent à la promotion et au suivi de la mise en oeuvre des engagements pertinents des Etats participants. Nous sommes particulièrement satisfaits de leur attention à toutes les formes d'intolérance et de discrimination et souhaitons que tous les phénomènes d'intolérance reçoivent l'attention continue de l'OSCE.

Rappelant son attachement à la coordination entre les trois Représentants personnels et à la complémentarité de leur action avec celle du BIDDH, l'Union européenne les encourage à accorder une égale attention aux phénomènes de haine, d'intolérance et de discrimination où qu'ils soient relevés dans la zone de l'OSCE.

Ayant en vue la décision 13/06 du Conseil ministériel de Bruxelles, c'est dans un esprit constructif que l'Union européenne abordera l'évaluation de la contribution des trois représentants personnels aux efforts de l'OSCE pour promouvoir la tolérance et la non-discrimination.

Monsieur le Président, la Conférence de haut niveau de l'OSCE des 7 et 8 juin derniers à Bucarest sur la lutte contre les discriminations, la promotion du respect et de la compréhension mutuels, et le suivi de la Conférence de Cordoue sur l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance, a souligné la nécessité de poursuivre nos efforts et de mettre l'accent sur l'amélioration de la mise en oeuvre des engagements souscrits par les Etats participants. Nous en retenons également que, sans méconnaître les spécificités sous lesquelles s'expriment les différentes formes d'intolérance et de discrimination, notre devoir est de les combattre toutes avec une égale détermination.

Nous sommes en train d'évaluer les résultats de la Conférence de Bucarest. Dans ce contexte, l'Union Européenne marque son intérêt pour l'initiative de la présidence en exercice d'organiser en octobre prochain à Cordoue, sous son égide, une conférence de haut niveau centrée sur la lutte contre les discriminations à l'endroit des Musulmans.

Pour conclure, M. le Président, je souhaiterais réaffirmer la détermination sans faille de l'Union européenne à lutter contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et toutes les formes de discrimination. C'est dans cet esprit que l'Union européenne continuera d'apporter son plein soutien à tous les efforts entrepris dans le cadre de l'OSCE.

La Turquie, la Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine\*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'Association Européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, aussi que l'Ukraine, la République de Moldavie et la Géorgie se rallient à cette déclaration.

---

\* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.